

BANQUES

Nouvelles taxes pour les opérations de retrait

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et à l'instar du Crédit populaire algérien (CPA) a pris la décision de taxer 60 DA à ses clients lors de chaque retrait automatique effectué ailleurs que sur ses propres guichets. Pour le CPA, la taxe "officielle" est de 50 DA alors que les clients affirment qu'elle est de l'ordre de 100 DA. Des décisions qui vont encore frapper les revenus les plus modestes.

Ilhem B. Tir - Alger (Le Soir) - La BNA et le CPA ont décidé de frapper un grand coup aux dépens de leurs clients. Depuis plus d'une semaine, les clients de la BNA sont taxés désormais de 60 DA à chaque opération de retrait. Certes, cette mesure ne constitue pas une première en Algérie mais le taux "exagéré" de cette taxe a suscité bien des remous au sein des clients de la BNA venant effectuer leurs retraits habituels et à qui l'opératrice annonçait la nouvelle.

Les clients du CPA, quant à eux, se sont rendu compte tout seuls de la nouvelle taxe de 100 DA en vérifiant l'état de leurs comptes.

Contactée, la direction de la communication du CPA a souligné que la taxe n'avait pas changé et qu'elle était toujours fixée à 50 DA. Qu'en est-il, alors ?

Plus étonnant, les mêmes opérations s'effectuent gratuitement au

niveau d'autres banques publiques comme la BDL, la Badr et la BEA, par exemple, et qui sont également concernées par la nouvelle mesure prise dans le cadre de la nouvelle loi de finances qui prévoit l'augmentation des engagements bancaires par le renforcement des fonds propres des banques publiques.

Par ailleurs, cette mesure serait, selon des spécialistes, la résultante d'un "déficit considérable sur la gestion des moyens de paiement". Cependant, il est à craindre que cette initiative puisse être suivie par les autres établissements. La tentation de faire payer plus et plus cher chaque opération bancaire est cependant vive dans ces deux banques qui tenteraient, peut-être, par ce biais d'enrayer le déficit dont les établissements bancaires sont coutumiers; d'ailleurs, certaines banques dont la BNA ont été écla-

ciers Il est à rappeler que dans une étude élaborée par un bureau d'experts canadiens, il a été indiqué que les banques publiques algériennes qui représentent 87,5% du total de l'actif des banques contre 12,5 % pour les banques privées, souffraient de la crise des banques El Khalifa et BCIA. Ces experts avaient relevé également que le secteur bancaire algérien est marqué par une situation de quasi-monopole des banques publiques sur le marché et l'excès de liquidités. Ces réducteurs avaient mis en garde, par ailleurs, qu'"une telle situation de surliquidité des banques publiques nécessite un contrôle rigoureux de la liquidité afin de prévenir le développement des crédits bancaires non performants et le risque d'inflation".

Ceci dit, les banques privées étrangères constituent une menace sérieuse, dit-on, pour les banques publiques si elles n'arrivent pas à se mettre à niveau avec un système plus compétitif.

Aussi, la réforme du secteur bancaire a été promulguée dans le sens du renforcement de la stabilité et de la rentabilité du secteur bancaire par une série d'actions visant notamment l'amélioration de la gouvernance des banques publiques,

par la mise en place d'un ensemble d'outils comprenant les contrats de performance, l'amélioration de la qualité de l'intermédiation par la restructuration bancaire.

Celle-ci s'opère à travers l'ouverture du capital du CPA et la spécialisation de deux banques, la CNEP orientée vers l'habitat, le financement de la construction et l'acquisition du logement, et la BADR vers l'agriculture, la pêche et les industries périphériques.

Sur un autre volet, l'on ne cessait de prôner la modernisation du système de paiement de masse qui a été poursuivie sous forme de projet intégré de toute la place dont la finalité est la mise en place d'une télécompensation des paiements de masse comprenant les virements de détail, les prélèvements, les chèques, les opérations de retrait et de paiement par cartes bancaires et les effets de commerce dématérialisés.

Le système de télécompensation a démarré, pour rappel, le 15 mai 2006 par le traitement du chèque et avec la participation de toutes les institutions, intervenant avec l'ensemble de leurs agences et bureaux sur le territoire national. I. T.

LA GOUVERNEURE
DU CANADA
APPORTE SON
SOUTIEN A ALGER"Le terrorisme
n'est pas l'affaire
de l'Algérie
uniquement"

C'est une gouverneure du Canada avide d'en savoir plus sur l'Algérie qui a rencontré hier les représentants de la presse nationale. Réflexe d'ancienne journaliste obligée, M^{me} Michaëlle Jean aurait préféré écouter les journalistes lui parler que de répondre à leurs questions mais a dû finalement se livrer au jeu des questions-réponses. Elle a longuement évoqué le terrorisme qui, dit-elle, est une calamité qui est loin d'être l'affaire d'un seul pays, rappelant qu'à chaque fois qu'elle en avait l'occasion, elle avait tenu à rafraîchir les mémoires pour rappeler que l'Algérie avait payé un lourd tribut. La gouverneure du Canada reconnaît tout de même que dans ce pays, certains continuent de percevoir l'Algérie comme un pays en guerre. "Certaines personnes ont du mal à croire qu'on puisse circuler librement à Alger." C'est que les esprits sont restés marqués par la décennie noire. Aujourd'hui, et grâce à cette visite d'Etat qu'elle effectue, elle dit avoir senti un pays en plein chantier, un pays qui a visiblement envie de s'engager sur la voie de la transparence. "J'ai senti une grande détermination du pays à se reconstruire. C'est un pays qui a payé un énorme tribut pour naître, pour voir enfin la nation algérienne édiflée". Pour tous ces sacrifices consentis, la gouverneure estime que l'Algérie mérite d'être mieux perçue. Un pari difficile dans un monde où les amalgames entre islam et terrorisme sont souvent faits. "Au Canada, on tient à ce que les citoyens musulmans ne soient pas perçus comme une menace. D'ailleurs, je me réjouis que ça soit une entreprise canadienne qui va construire la mosquée d'Alger. C'est pour moi très important." Aussi important que le fait de commencer son périple africain par l'Algérie. "Il fallait absolument que je commence mon voyage par Alger car je suis convaincue que l'espace du Maghreb est constructif et porteur d'espoir pour tout le continent", ajoutant que le Canada "accompagnera le peuple algérien dans l'édification de la paix sociale et des conditions nécessaires à la stabilité sans lesquelles un pays ne peut atteindre son plein épanouissement dans le concert des nations. L'Algérie représente un exemple incontournable pour l'ensemble des pays africains qui veulent aussi emprunter la voie de la prospérité et maximiser les possibilités d'investissement et de développement". Son attachement à l'Afrique, elle n'a eu cesse de le rappeler car, dit-elle, ses racines y sont fermement attachées. Elle n'hésite pas à évoquer son vécu de fille de réfugié, d'arrière-arrière-petite-fille d'esclaves qui a dû faire ses preuves. Un bel exemple de réussite dont elle est aujourd'hui fière. Elle voudrait surtout que tous les jeunes méditent et donnent un sens à la citoyenneté qui doit être mieux perçue. A ceux qui sont en charge de ces jeunes, elle dira que la jeunesse "ce n'est pas l'avenir mais c'est le présent". Un message adressé à tous ceux qui conjuguent toujours la jeunesse au futur et oublient souvent de penser au présent.

Nawal Imés

ALGER RELIEE A MONTREAL DES JUIIN 2007

Michaëlle Jean appelle à renforcer le partenariat
bilatéral dans l'éthique

A partir de la dernière semaine de juin 2007, une ligne aérienne directe reliera tous les mardi et vendredi Alger à Montréal par le vol A-330 de la compagnie nationale Air Algérie. La mise en service de cette ligne est voulue contribuer au renforcement du partenariat économique bilatéral, prôné par Son Excellence M^{me} Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, en visite dans notre pays.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Ouvrant, hier à la Résidence El-Mithak les travaux du Forum d'affaires algéro-canadien, M^{me} Michaëlle Jean a affirmé l'appui de son pays au projet social en cours en Algérie, estimant que "les conditions sont réunies pour envisager un modèle de coopération des plus fructueux". Ainsi, selon la très honorable Michaëlle Jean, "la poursuite du processus de modernisation, de l'affirmation de l'exercice démocratique, de la promotion des droits de l'homme et des femmes qui guide actuellement l'Algérie est non seulement un gage de réussite, mais représente une promesse d'espoir". Tout en saluant la solidité des relations bilatérales "que même les pires moments de la sombre décennie n'ont pu ébranler", les sociétés canadiennes ayant maintenu leur présence en Algérie pendant "les années les plus difficiles", la gouverneure du Canada a considéré que "l'Algérie et le Canada peuvent être fiers" quant à leur partenariat appelé à croître dans les années à venir. Néanmoins, l'hôte de l'Algérie a estimé que "la coopération doit s'inscrire dans un cadre éthique respectueux du sort des populations, de leur diversité culturelle et de l'intégrité écologique des lieux que nous habitons et où nous puisons nos ressources". Selon Michaëlle Jean, "si nous avons à cœur de le gérer de bonne foi, le partenariat algéro-canadien, déjà riche de plusieurs réalisations, n'a pas fini de porter ses fruits comme une promesse de nouvelles moissons. Comme une promesse d'espoir, rien de moins". Un partenariat appelé à se renforcer, après la signature, le 5 juillet dernier, d'un accord aérien, par la mise en service, à partir de la dernière semaine du mois de juin 2007, d'une ligne aérienne directe reliant Alger à

deux pays ayant signé en 1999 une convention de non double imposition fiscale. Et un partenariat en forte expansion dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, de l'hydraulique, des travaux publics et de l'ingénierie, transports et fourniture d'équipements, des télécommunications et nouvelles technologies de l'information notamment, dans lesquels quelque 77 sociétés canadiennes sont partenaires de notre pays, telles SNC-Lavalin, Bombardier, Dessau-Soprin et First Calgary Petroleum pour ne citer que celles-là. En fait, les sociétés canadiennes sont appelées tant à apporter leur savoir-faire, technologies et expertise notamment dans le domaine de la formation et de l'expertise bancaire et financière, qu'à investir dans notre pays de manière pérenne et y participer aux différents appels d'offres lancés au titre du programme quinquennal et aux projets de privatisation des entreprises publiques en cours. Cela, dans le cadre d'un partenariat de qualité et mutuellement bénéfique, des appels que n'ont pas manqué de lancer les ministres de la Participation et de la Promotion de l'investissement et des Transports, Abdelhamid Temmar et Mohamed Maghlaoui, autres hôtes de ce forum d'affaires, mais aussi sur la base d'informations précises et actualisées sur les besoins et les réalités du marché algérien.

Chérif Bennaceur

COOPERATION ALGERO-CANADIENNE

Quelques projets en cours

La société canadienne Solmers, spécialisée dans la gestion des déchets et les études environnementales et basée au Québec, vient d'obtenir, suite à un appel d'offres lancé par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, l'attribution provisoire du projet de développement d'un centre d'enfouissement technique des déchets de zinc à Tiemcen. Un projet étalé sur six mois, selon M^{me} Karima Aïnenas Djouhri, géologue et chargée de projets auprès de l'entreprise Solmers, présente au Forum d'affaires algéro-canadien, qui a indiqué que sa société a participé, en 2005, à la formation d'une quarantaine de cadres algériens en matière de gestion des centres d'enfouissement techniques. Par ailleurs, un projet pilote de développement des exportations d'agrumes sera lancé à Oran dès le début 2007, conjointement entre une filiale du groupe SNC-Lavalin et l'Agence algérienne de promotion des exportations (Algepx), selon une indication du directeur général de cette agence, Mohamed Benini.

C. B.

NOUVELLE
STRATEGIE
INDUSTRIELLE
Rendue publique la
semaine prochaine
selon Temmar

La stratégie industrielle sera rendue publique la semaine prochaine selon le ministre de la Participation et de la Promotion de l'Investissement, Abdelhamid Temmar, intervenant hier à la Résidence El Mithak lors du Forum d'affaires algéro-canadien.

Une nouvelle stratégie qui s'inscrit dans le cadre du redéploiement du système productif et de l'amélioration du climat de l'investissement selon Abdelhamid Temmar. Ce dernier appelant à la promotion du partenariat et au concours des investisseurs étrangers dont les Canadiens au développement et à la préservation de l'outil de production, le gouvernement algérien voulant selon lui garder les entreprises publiques en les aidant à aller de l'avant dans la réalisation de la croissance. En fait, Abdelhamid Temmar a estimé que l'avantage comparatif de l'économie algérienne et son avenir résident dans son potentiel industriel et qu'en ce sens les entreprises canadiennes peuvent apporter leur concours et pouvoir bénéficier d'avantages bénéfiques et de facilitations, la porte étant ouverte selon lui à "ceux qui veulent se marier avec nous". Un concours canadien également dans le processus de mise à niveau du secteur privé selon le ministre de la Participation qui a aussi annoncé que le problème du foncier économique et industriel est en bonne voie de règlement, le gouvernement devant prendre d'ici vingt jours des décisions appropriées en ce sens.

C. B.